

EMEROD

PROTECTION ANTI-RONGEURS

Présentation

Préparation active sous forme d'aérosol destinée à protéger les matériaux contre les rongeurs (rats, souris, mulots, martres, fouines, écureuils...).

Assure une protection contre les rongements dans les bâtiments, les industries, les réseaux, les habitations (greniers, caves, abris de jardin, etc) ainsi que les véhicules et équipements (voitures, bateaux, camions, motos, quads, motoculteurs, nettoyeurs haute pression, etc).

Évite la dégradation des isolations et des installations électriques. Réduit les risques de détérioration des matériels, de pannes ou de courts-circuits électriques.

Composition

Contient une résine de protection.

Points forts

- **Formule exclusive.**
- **Aérosol barrière.**
- **Application facile, incolore.**
- **Efficacité longue durée**, jusqu'à 6 mois.
- **Application préventive** sur gaines plastiques, durites caoutchouc, gaines de câbles électrique, de transmission, moteurs, etc.

Usage

La solution vaporisée contient une résine qui va se déposer sur les matériaux pour les protéger. Une fois traités, les matériaux ne pourront plus être détériorés par les rongeurs.

Application et dose d'emploi

S'assurer que le courant soit coupé avant application !

Agiter avant application. Vaporiser directement les surfaces à environ 30cm. Laisser sécher complètement. Une fois sèches, les surfaces sont recouvertes avec un film protecteur.

Application préventive sur gaines plastiques, durites caoutchouc, gaines de câbles électriques ou de câbles de transmission, mousses d'isolation, etc.

Retraiter tous les 6 mois, ou plus fréquemment en cas d'humidité, de salissures ou d'empoussièrement.



FORMULE
EXCLUSIVE

FABRICATION FRANÇAISE

Référence et conditionnement

Réf. R8047 : Aérosol de 500 mL - Carton de 6

Précautions d'emploi

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Éviter toute exposition inutile. Porter un équipement de protection adapté (vêtements, gants et masque appropriés). Il est toujours conseillé de réaliser un test sur le support. Faire un essai dans un endroit discret ou un exemplaire du support non posé avant d'entreprendre la totalité du chantier.

Ne pas vaporiser sur des câbles sous tension. Vaporiser à l'écart de tout appareil électrique en fonctionnement. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée.

Après utilisation, rincer immédiatement le matériel et les équipements à l'eau.